

Appellation en anglais

Architect

Formation à suivre

Bac+6



DESSCRIPTIF DU MÉTIER

Qu'il s'agisse de la construction d'un immeuble, réaménagement d'un restaurant, réhabilitation d'un hôtel, etc. Le maître d'œuvre de tous ces chantiers, est l'architecte ! Engagé par un client privé ou public, l'architecte étudie tout d'abord la faisabilité du projet, sa création, sa validation et s'assure de la conduite des travaux jusqu'à ce que la dernière brique soit posée et les clés dans les mains du client !

L'architecte doit avoir un profil complet, aussi bien au niveau technique qu'artistique. Il doit prendre en compte à la fois les contraintes d'ordre réglementaire (techniques et urbanistiques), les exigences du client (budget, type de travaux, délais de livraison) et de plus en plus les aspects et enjeux liés à la transition écologique (matériaux durables et isolants, rôle du numérique).



BENNANI Othmane

Architecte, Lauréat de l'Ecole d'Architecture de Rabat

Durant 6 ans à l'Ecole d'Architecture de l'UIR, j'ai vécu de beaux souvenirs, gagné des amis, des collègues et une deuxième famille ! L'envie de percer et la motivation de réaliser nos rêves nous a permis de se rapprocher, et de fonder aujourd'hui un groupement d'architecte avec une identité jeune, moderne, innovante tout en respectant l'environnement.



COMPÉTENCES TECHNIQUES

- Compétences techniques et de création
- De bonnes connaissances en histoire de l'art
- Agilité aussi bien avec le crayon qu'avec les logiciels de dessin (CAO et de la DAO)
- Gestion de budget
- Négociation
- Connaissance du droit de l'urbanisme et des notions juridiques
- Capacité à travailler en équipe



QUALITÉS PERSONNELLES

- Créativité
- Avoir le sens de la gestion.
- Être curieux et assez imaginatif pour trouver les solutions adaptées.
- Minutie, précision et rigueur
- Sens du relationnel.
- Disponibilité et résistance au stress
- Confiance en soi
- Réactivité
- Minutie et concentration



PRINCIPALES MISSIONS DU MÉTIER

L'architecte a l'atout de posséder plusieurs casquettes, tout en restant créatif, il doit veiller à respecter les contraintes législatives et budgétaires, et accompagne le déroulement des travaux du début jusqu'à la fin du chantier.

- Dessiner les plans
- Etablir la faisabilité du projet et procéder à toutes les études nécessaires
- Consulter autant de prestataires que nécessite le projet : entreprises d'électricité, de maçonnerie, d'installations thermiques, de peinture, de béton, etc.
- Elaborer un planning précis des différentes phases du chantier qu'il devrait suivre
- Rédiger les comptes rendus réguliers sur l'avancement des travaux
- Suivre la procédure de permis de construire auprès des services d'urbanisme